

Proclamation du Président de la République.

Paris, 1^{er} août 1914.

A la Nation Française.

Depuis quelques jours, l'état de l'Europe s'est considérablement aggravé, en dépit des efforts de la diplomatie. L'horizon s'est assombri. A l'heure présente, la plupart des nations ont mobilisé leurs forces ; même des pays protégés par la neutralité ont cru devoir prendre cette mesure à titre de précaution. Des puissances dont la législation constitutionnelle ne ressemble pas à la nôtre ont, sans avoir pris un décret de mobilisation, commencé et poursuivi les préparatifs qui équivalent, en réalité, à la mobilisation même et qui n'en sont que l'exécution anticipée.

La France, qui a toujours affirmé sa volonté pacifique, qui a dans des jours tragiques donné à l'Europe des conseils de modération et un vivant exemple de sagesse, qui a multiplié ses efforts pour maintenir la paix du monde, s'est elle-même préparée à toutes les éventualités et a pris dès maintenant les premières dispositions indispensables à la sauvegarde de son territoire. Mais notre législation ne permet pas de rendre ces préparatifs complets s'il n'intervient pas un décret de mobilisation.

Soucieux de sa responsabilité, sachant qu'il manquerait à son devoir sacré s'il laissait les choses en l'état, le Gouvernement vient de prendre les décrets qu'impose la situation. La mobilisation n'est pas la guerre; dans les circonstances présentes elle apparaît au contraire comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur. Fort dans son ardent désir d'aboutir à une solution pacifique de la crise, le Gouvernement, à l'abri de ces précautions nécessaires, continuera ses efforts diplomatiques et il espère encore réussir.

Il compte sur le sang-froid de la noble nation pour qu'elle ne se laisse pas aller à une émotion injustifiée; il compte sur le patriotisme de tous les Français et sait qu'il n'en est pas un seul qui ne soit prêt à faire son devoir.

A cette heure, il n'y a plus de partis, il y a la France éternelle, la France pacifique et résolue.

Il y a la patrie du droit et de la justice toutentière unie dans le calme, la vigilance et la dignité.